



Rectorat de l'académie de Créteil  
DPAE 2  
Gestion des opérations collectives catégorie C

Tél : 01 57 02 61 87  
Mél : ce.dpaectesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu Vu le décret 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale (ADJAENES).
- Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat.
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

## **Arrête**

**Article 1** : Sont inscrits, au titre de l'année 2021, sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, les adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent :

1. Mme LABADY Pepita affectée au LPO LY Suger à ST DENIS
2. Mme CASTARD Marie-Pierre affectée à la DSDEN de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY
3. M. DEQUIN Vincent affecté à l'Université Vincennes St Denis à ST DENIS
4. M. MARTINI Claude affecté au CROUS de l'Académie de Créteil à CRETEIL
5. Mme BENRAHO Iman affectée au LP Madeleine Vionnet à BONDY
6. Mme CHEKAF Leila affectée à la DSDEN de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY
7. Mme FAURE Laura affectée au LPO Alfred Nobel à CLICHY SOUS BOIS
8. M. INATE Tanguy affecté au LP Jean Macé à CHOISY LE ROI
9. Mme BACHARA-HAMOUTI Samya affectée à la DSDEN de la Seine et Marne à MELUN
10. Mme GERGON Christine affectée à la DSDEN de la Seine et Marne à MELUN
11. Mme SAKHO Pinda affectée au CLG de Dorval à ORLY
12. Mme MONTIBERT Brigitte affectée au LY International François 1er de FONTAINEBLEAU

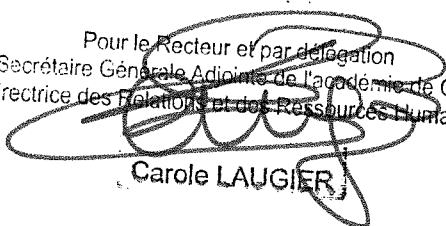


13. Mme DERGHAOUI Karima affectée au Rectorat Académie de Créteil à CRETEIL
14. Mme ROUSSEAU Laetitia affectée à la DSDEN de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY
15. Mme BALAYERA Aminata affectée au LPO Frédéric Mistral à FRESNES
16. Mme LAUPA Nathalie affectée au LGT Gustave Eiffel à GAGNY
17. Mme SELDIR Iris affectée au CROUS de l'Académie de Créteil à CRETEIL
18. Mme GUIGOU Magali affectée au CLG Olympe de Gouges à NOISY LE SEC
19. Mme KEITA Fatoumata affectée à l'Université Paris Nord Villetaneuse à VILLETANEUSE
20. Mme SYLLA Coumbouna affectée au CLG Barbara à STAINS
21. Mme CAILLAT Peggy affectée au LP LYC Gourdou-Leseurre à LA VARENE ST HILAIRE
22. Mme TISSIERE Claire affectée au Rectorat Académie de Créteil à CRETEIL
23. Mme BACAKSIZ Hanife affectée à la DSDEN de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY

**Article 2** : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **07 OCT. 2021**

Pour le Recteur et par délégation  
la Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil  
Directrice des Relations et des Ressources Humaines

  
Carole LAUGIER